Image not found or type unknown

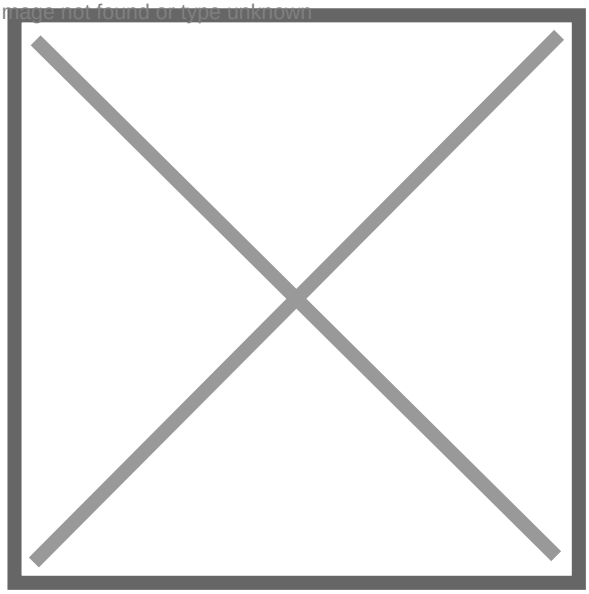

Succession d'un livret a avec enfants pas du même lit

Par **chator**, le **23/04/2008** à **17:34**

je suis mariée. Mon mari a deux enfants d'une première union qui vivent chez leur mère et nous avons également deux enfants ensemble. Je possède un livret A à mon nom je souhaite savoir si il m'arrive quelque chose si les enfants de mon époux issus de son premier lit ont des droits sur ce livret?

Par **Visiteur**, le **03/05/2008** à **00:11**

Bonsoir,
Ces enfants n'ont pas de filiation avec vous sur le plan juridique.
Seuls vous 2 enfants héritent de vous. La totalité SI CET ARGENT EST VOTRE BIEN PROPRE.
En revanche, si ce capital a été constitué pendant votre mariage et que vous êtes en communauté légale (ou sans contrat), la moitié seulement entrera dans votre succession, l'autre moitié appartenant à votre mari, qui lui..à 4 enfants.
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés